



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Mare Nostrum**

---

### **Instruction du 16/06/2022 relative au dispositif Mare Nostrum**

**Inspection pédagogique régionale  
Mission académique LCA**

Affaire suivie par : Caroline COZE, Séléna HÉBERT et Audrey ZAPPULLA

Tél : 01 57 02 68 48

Mél : [Caroline.Coze@ac-creteil.fr](mailto:Caroline.Coze@ac-creteil.fr)  
[Selena.Hebert@ac-creteil.fr](mailto:Selena.Hebert@ac-creteil.fr)  
[Audrey-Melanie.Zappulla@ac-creteil.fr](mailto:Audrey-Melanie.Zappulla@ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé à :*

- *Mesdames les cheffes d'établissement et Messieurs les chefs d'établissement ;*
  - *Mesdames les Inspectrices d'Académie-Inspectrices Pédagogiques Régionales et Messieurs les Inspecteurs d'Académie-Inspecteurs Pédagogiques Régionaux.*
- 

*Références :*

- *Note de service du 22/03/2022 relative à la mise en œuvre du parcours Mare Nostrum : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo12/MENE2204039N.htm>*
  - *Conseil Supérieur des Langues : <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-superieur-des-langues-327011>*
- 

Le présent texte a pour objectif de faire connaître le dispositif *Mare Nostrum* pour permettre son déploiement au sein des collèges et lycées généraux et technologiques de l'académie de Créteil.

Afin de permettre l'alliance européenne des langues anciennes, annoncée par le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le 16 novembre 2021, il est créé à la rentrée scolaire 2022, un parcours *Mare Nostrum* en collège et en lycée. Il s'agit d'offrir aux élèves un temps spécifique d'une heure supplémentaire par semaine pendant lequel les professeurs de langue ancienne et d'une voire plusieurs langues vivantes étrangères ou régionales, peuvent croiser leurs enseignements autour de thématiques qu'ils auront définies. Ce dispositif s'inscrit dans la logique d'un engagement en faveur du déploiement de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité sur l'ensemble du parcours de l'élève.

---

### **Objectifs du dispositif Mare Nostrum**

*Mare Nostrum* est un dispositif qui permet de croiser l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité et d'une ou deux Langues Vivantes Étrangères (ou Régionales) de manière à développer les compétences des élèves en leur permettant de :

- se construire une citoyenneté ouverte sur l'Europe et le monde ;

- prendre conscience de l'héritage classique au sein de notre société ainsi que des écarts, des différences et des emprunts dans le dialogue des cultures ;
- enrichir leur connaissance lexicale et développer leur maîtrise de la langue française ;
- accéder à des connaissances sur des œuvres, des faits, des croyances et des institutions caractéristiques des civilisations antiques et contemporaines.

Ce faisant, ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la réflexion portée par le Conseil Supérieur des Langues et dans le déploiement de l'alliance européenne des langues anciennes.

### Modalités d'organisation et d'enseignement

Le parcours *Mare Nostrum* se construit selon l'organisation suivante :

- une heure hebdomadaire supplémentaire, inscrite à l'emploi du temps de l'élève et destinée à accompagner la réalisation d'un projet interdisciplinaire ;
- cette heure est assurée en co-animation par les professeurs enseignant les LCA et une ou deux LV ( par exemple : LCA + LV espagnol / LCA + LV italien / LCA + LV arabe / LCA + LV espagnol + LV arabe / LCA + LV italien + LV espagnol, etc.) ;
- au collège, cette heure peut être mise en place sur le cycle 4 ; au lycée, elle est mise en place en classe de seconde et au cycle terminal ;
- ce dispositif peut être suivi sur un cycle entier ou sur une partie de celui-ci ;
- il peut être associé à des dispositifs existants comme les EPI ou l'AP par exemple.

### Modalités pédagogiques

Le projet de l'élève répond aux attentes suivantes :

- inscription dans une des thématiques définies par les enseignants participant au dispositif ;
- projet interdisciplinaire autour des influences et des liens entre les langues et les cultures étudiées ;
- présence de connaissances et compétences en LCA et LV participant au dispositif ;
- présence, si l'élève le souhaite, de connaissances et compétences d'autres enseignements ;
- construction d'un projet qui :
  - o parte des élèves ;
  - o soit personnel ou collectif ;
  - o puisse se construire sur une année ou sur un cycle ;
  - o puisse prendre différentes formes : écrit, production plastique, production orale en différentes langues, enregistrement audio ou vidéo, etc.

### Modalités d'évaluation

Le dispositif *Mare Nostrum* s'inscrit dans le parcours des élèves.

- Au collège, le dispositif *Mare Nostrum* trouve toute sa place dans :
  - o l'épreuve orale du diplôme national du brevet, puisque l'élève peut présenter son projet dans ce cadre ;
  - o l'évaluation de l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de cycle 4, où l'implication de l'élève dans le dispositif fait l'objet d'une valorisation ;
  - o dans le parcours citoyen ou le parcours d'éducation artistique et culturelle, selon la nature du projet, où l'engagement de l'élève peut être valorisé.
- Au lycée, l'engagement de l'élève dans le parcours *Mare Nostrum* fait l'objet d'une valorisation :

- dans le livret scolaire du lycée (LSL), dans la partie « Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement » au cours du cycle terminal ;
- dans le dossier de l'élève sur Parcoursup.

### Ressources

Vous pouvez vous adresser pour toute information à :

- Madame Caroline COZE, IA-IPR de lettres
- Madame Séléna HEBERT, FF IA-IPR de lettres
- Madame Audrey ZAPPULLA, IA-IPR de lettres

Par ailleurs, pour nourrir la réflexion sur la mise en œuvre pédagogique de ce dispositif, vous trouverez des ressources pédagogiques sur les sites :

- *Eduscol* : <https://eduscol.education.fr/2365/langues-et-cultures-de-l-antiquite>
- *Odysseum*. : <https://eduscol.education.fr/odysseum/>

**Signé**

**Charles NAIM**

**Doyen des IA IPR**